

# Licence professionnelle R&T Réseaux et Télécoms

Diplôme délivré par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée



INFORMATIQUE  
RÉSEAUX  
TÉLÉCOMS

## Le diplôme

La Licence professionnelle « Réseaux et Télécoms, option administration et transmission de l'information » est préparée en partenariat avec l'ITIN, école du groupe CCI de Versailles Val-d'Oise/Yvelines et l'IUT de Marne-la-Vallée.

## Les objectifs de la formation

*La formation a pour objectif l'insertion professionnelle des diplômés dans les domaines des réseaux et télécoms.*

## Perspectives professionnelles

A l'issue de la formation, le jeune diplômé peut devenir :

- Responsable réseaux/télécoms dans une PME
- Conseiller technique auprès de la direction de l'entreprise pour les PME/PMI
- Correspondant réseaux/télécoms ou auprès de la direction des systèmes d'information pour les grandes entreprises
- Gestionnaire de parc informatique
- Administrateur des systèmes d'information
- Responsable en position de valider des solutions techniques

## Secteurs d'activité

Toutes entreprises mettant en œuvre de l'informatique, des réseaux et télécommunications, des NTIC.

## Nos partenaires

Des entreprises parmi lesquelles :

- France Telecom
- LCDC Telecom
- Alcatel
- Tafora
- Ericsson
- Intraligne
- PSA Peugeot Citroën
- Amptech
- GFI Informatique
- IBM
- Analeme

## Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 12 mois sur le mode de l'alternance école-entreprise.

## Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

## Modalités d'inscription

La sélection s'effectue sur dossier, tests d'aptitude puis entretien de motivation.

## Contacts

Paul du Fou  
Chargé de relations  
entreprises  
01 34 20 63 80  
lp-rt@itin.fr

Isabelle Fouque  
Assistante  
01 34 20 63 74  
lp-rt@itin.fr

## ITIN

10, avenue de l'Entreprise  
BP 78489  
Parc Saint-Christophe  
Pôle Galilée 1  
95891 Cergy-Pontoise Cedex  
www.itin.fr

## Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)



### Pré-requis

La Licence professionnelle s'adresse à des étudiants titulaires d'un diplôme technologique à bac + 2 :

- DUT informatique, DUT GTR, DUT GEII, DUT SRC
- BTS des secteurs des réseaux et de l'informatique
- Cette licence s'adresse également aux étudiants ayant validé un niveau Licence scientifique 2ème année (L2) comme le L2 mathématiques et informatique.

### Programme de la formation

Harmonisation :

- Bases des réseaux
- Théorie des systèmes
- Architecture matérielle
- Programmation orientée objet
- Anglais technique

Maîtrise des technologies de Systèmes d'Information :

- Systèmes d'exploitation
- Technologies des réseaux
- Administration de bases de données
- Gestion de projet et culture d'entreprise

Administration des réseaux et systèmes d'information :

- Réseaux haut débit
- Architectures distribuées
- Systèmes d'information
- Management et communication

### Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Administration de systèmes informatiques
- Gestion des parcs informatiques
- Supervision, déploiement téléphonie sur IP / voix sur IP
- Administration de serveurs Web
- Mise en place de produits et services en réseaux

### Poursuite d'études envisageable

La Licence professionnelle vise une insertion professionnelle optimisée. La poursuite d'études reste cependant possible en Master professionnel du même secteur d'activité.

Tout sur les écoles  
du groupe CCIV  
[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)